

L'organisation du monde du travail, thérapie complémentaire (OrTra TC) a le plaisir, par la présente Newsletter, de vous donner des informations sur son activité. Les questions qui ont été l'objet de son attention ces dernières semaines et ces derniers

mois, et dont elle continue à s'occuper, ont forgé son évolution. Le rafraîchissement de son logo montre que l'Ortra TC se trouve actuellement au point de passer de la phase « pionnier » à celle d'« exploitant ».

Analyse du champ professionnel (ACP)

Dans le cadre de l'adoption interne du profil professionnel de la médecine alternative (MA) et de la thérapie complémentaire (TC), de nombreuses prises de position engagées et différenciées ont été retenues. Celles-ci ont permis à l'équipe chargée de l'analyse du champ professionnel de développer et définir plus précisément le profil professionnel. Des profils clairement différenciés ont été établis, de telle manière que les professionnels puissent vraiment s'y reconnaître.

La consultation externe en vue de l'adoption des profils professionnels a commencé le 15 novembre 2011. De nombreuses associations, institutions et offices, comme, par exemple, l'Office fédéral pour la

formation professionnelle et la technologie (OFFT), qui participe de manière substantielle au financement de l'ACP, l'Office fédéral pour la santé (OFS), la Conférence des directeurs cantonaux de la santé et les services d'enregistrement sont maintenant invités à prendre position sur les profils professionnels de thérapeute complémentaire, de praticiens et praticiennes en méthodes naturelles.

Les documents relatifs à cette consultation peuvent être téléchargés à partir du site internet de l'OrTra TC (www.OrTra.tc.ch).

Selon les prévisions, l'analyse du champ professionnel sera terminée en avril 2012, une fois le résultat de la consultation validé et les profils professionnels mis à jour.

Ordonnance de l'examen thérapie complémentaire (OE TC)

L'établissement d'un règlement et des procédures de l'examen professionnel supérieur fédéral en thérapie complémentaire ne pourra se faire avant que le projet ACP ne soit terminé et le profil professionnel adopté par les délégué-e-s le 15 juin 2012. Les tâches préparatoires vont déjà bon train, de manière que le travail puisse être accompli dans le courant du deuxième semestre 2012, période pendant laquelle le projet bénéficie encore de l'appui financier de l'OFFT.

L'équipe de projet a été constituée. Il s'agit de **Anne Mäder** et **Peter Itin**, qui ont déjà représenté la TC dans l'équipe du projet ACP, ainsi que de **Jean-Michel Plattner**, secrétaire général de l'OrTra TC. Les premiers pourparlers avec l'OFFT et l'expert

externe, Dr **Walter Goetze** du Büro für Bildungsfragen à Thalwil, ont eu lieu. D'une part, les travaux préparatoires montrent que l'Ortra TC est en mesure de mettre sur pied les règlements et procédures nécessaires sur la base des structures qui existent déjà pour le diplôme de branche. D'autre part, il est clair que cela vaut la peine de remettre en question et de vérifier à nouveau tout ce qui est considéré comme acquis jusqu'ici.

Il est prévu de soumettre les règlements et procédures d'examen à l'OFFT en juillet 2013, de manière que les premiers examens professionnels puissent avoir lieu à fin 2013, début 2014. Naturellement, d'ici là, les organisations membres auront l'occasion de prendre position dans le cadre de procédures internes de consultation.

Elaboration de la structure

Pour que les examens puissent être conduits de manière professionnelle, dans un cadre assurant la sécurité juridique, il est nécessaire de disposer de structures adéquates. La mise sur pied de ces struc-

tures constitue le troisième grand projet sur lequel l'OrTra TC porte toute son attention. Grâce à l'appui financier de l'OFFT, des projets utiles ont pu être menés à bien ces derniers six mois : ainsi, Mari-

na Kuster a pu être engagée à 40% en tant qu'assistante du secrétaire général, ce qui améliore considérablement l'efficacité du secrétariat général. Parmi les réalisations, on peut aussi citer un nouveau règlement du secrétariat général, un règlement concernant les dédommagements et les frais, un règlement sur le droit de signature, de nombreux contrats, mandats et cahiers des charges, les traductions des documents essentiels en français et en italien, le travail sur l'image de marque, la mise à jour du site internet et l'élaboration d'un concept de communication.

Un premier rapport d'activité a été déposé à l'OFFT en juin. L'OrTra TC constate dans son rapport que le 2/3 des objectifs concernant la mise sur pied de structures est atteint, et que le budget a également été utilisé à hauteur de 2/3, ce qui signifie que les moyens ont été employés efficacement. Le premier rapport intermédiaire a été accepté par l'OFFT, le prochain rapport devrait être prêt à fin 2011.

Jusqu'à fin 2012, l'élaboration d'un concept de financement à long terme, l'amélioration de l'utilisation du réseau internet comme moyen de communication central, le développement d'une stratégie de coopération avec les partenaires seront au centre des préoccupations de l'OrTra TC.

Assemblée extraordinaire des délégués du 21 novembre 2011

Une assemblée extraordinaire des délégués a eu lieu le 21 novembre à l'hôtel Kreuz, à Berne. Les délégués ont examiné les objets à l'ordre du jour sous la conduite de Barbara Ettler, co-présidente et Thomas Studer, co-président. Ils ont été informés, en particulier, de la situation financière de l'OrTra TC et ont adopté le budget 2012, qui se soldera par un déficit. L'OrTra TC, qui ne pourra probablement pas compter sur le revenu de facturations avant 2014, est reconnaissante pour tout le soutien reçu, qu'il soit financier ou sous forme de travail, comme, par exemple, les traductions en français fournies par la fondation ASCA ou par des bénévoles des associations membres.



Les délégués ont élu Peter Itin à la tête de la Commission Qualité, à l'unanimité, sur proposition conjointe du Comité et de la Commission Qualité (QSK). Peter Itin succède à **Clemens Simpson**,

qui se retire, avec les remerciements pour sa contribution appréciable.

Enfin les délégués ont élu Werner Becker en qualité de nouveau membre du Comité. Il a représenté la VSNS (Verband Schweizer Naturheilkundeschule) au sein de



la direction stratégique de l'OrTra TC, dont la VSNS est un nouveau membre.

Plus de 80 personnes (délégués et autres personnes intéressées) ont assisté à la séance de l'après-midi. Anne Mäder et Peter Itin ont, avec compétence, donné des informations intéressantes concernant le profil professionnel, actuellement mis en consultation.

La journée s'est terminée par un exposé fort intéressant de Walter Stüdeli, qui a permis un coup d'oeil sur le travail au niveau politique. Walter Stüdeli représente Dakomed (Dachverband Komplementär Medizin; Fédération de la médecine complémentaire, Fedmedcom), et donc également les intérêts de l'OrTra TC, au sein du groupe accompagnant le conseiller fédéral Didier Burkhalter dans la mise en œuvre de l'article 118a de la Constitution fédérale. Son exposé a montré clairement à quel point le travail au niveau politique est important pour la situation de la thérapie complémentaire.

Au cours de la discussion finale, Walter Stüdeli a relevé qu'à son avis, le processus du profil professionnel de l'OrTra TC était en bonne voie. Il a également offert de soutenir l'OrTra TC, si besoin est, par l'utilisation ciblée du réseau de contacts de Dakomed.

Merci !

Thomas Studer l'a dit à l'ouverture de l'Assemblée des délégué-e-s. Après une navigation partiellement tempétueuse, l'OrTra TC est près d'arriver à bon port et de s'ancrer en tant qu'organisation responsable de l'examen professionnel supérieur fédéral de thérapeute complémentaire.

Cela n'aurait pas été possible sans le soutien constant et compétent de très nombreuses personnes qui ont aidé à accomplir les tâches. Un grand merci leur est adressé ici, en signe de reconnaissance et respect pour leur engagement.

Jean-Michel Plattner, Secrétaire